

Déclaration de la coprésidence de Justice & Paix Europe sur la spirale de violence qui sévit actuellement en Iran et au Moyen-Orient

Dijon/Copenhague, le 2 mars 2026

En tant que coprésidents de Justice & Paix Europe, nous souhaitons exprimer notre profonde préoccupation face à la spirale de violence qui touche actuellement l'Iran et l'ensemble de la région du Moyen-Orient.

Nous avons particulièrement à cœur les populations touchées en Iran et dans toute la région, qui subissent aujourd'hui une nouvelle épreuve après des années de tribulations et de détresse.

Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne devrait se placer au-dessus des principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations unies. Les menaces mutuelles et l'utilisation d'armes ne peuvent en aucun cas constituer une solution durable aux conflits. Au contraire, elles ne font que les amplifier : elles approfondissent le ressentiment et la haine, déstabilisent des régions entières et érodent les fondements mêmes de la paix et de la sécurité mondiales.

Face à une tragédie d'une ampleur considérable, l'escalade actuelle reflète une logique conflictuelle qui domine de plus en plus la politique mondiale, plutôt que le respect des principes de légitime défense, qui exigent que tous les moyens pacifiques possibles soient épuisés avant de recourir à la force en dernier ressort.

Nous nous joignons au pape Léon XIV dans son appel sincère à « toutes les parties concernées pour qu'elles assument la responsabilité morale de mettre fin à la spirale de la violence » et reviennent sur la voie d'un « dialogue raisonnable, sincère et responsable ». Seule une diplomatie qui préserve « le bien-être des peuples qui aspirent à une existence pacifique fondée sur la justice » peut entretenir l'espoir d'un avenir fondé sur le respect mutuel, la coopération et la stabilité.

Nous appelons l'Union européenne et la communauté internationale à déployer des efforts inlassables et concertés en faveur de la désescalade et du respect intégral du droit international, y compris du droit international humanitaire. Le respect de la dignité inhérente à chaque personne humaine et une attention particulière aux plus pauvres et aux plus vulnérables doivent rester au cœur de ces efforts. Le bien des personnes – celles qui vivent au Moyen-Orient, celles qui y sont temporairement présentes et toutes celles qui souffrent des conséquences plus larges de ce conflit – doit prévaloir sur toute considération politique, stratégique ou économique.

En cette période de Carême, prions tout particulièrement pour la paix : une paix à la fois « désarmée et désarmante », capable de toucher le cœur de ceux qui ont la responsabilité du bien commun. Que le Moyen-Orient, et même le monde entier, s'engagent enfin sur la voie qui mène à la justice, à la réconciliation et à une paix durable.

+Antoine Hérouard

(Co-President)

Maria Hammershoy

(Co-Présidente)